

Conseil national des produits agricoles Plan stratégique

Mission

Surveiller les offices nationaux de gestion de l'offre dans le secteur de la volaille et des œufs et l'office national de prélèvements pour le bœuf pour faire en sorte qu'ils fonctionnent dans le meilleur intérêt de tous les intervenants et promouvoir la force des secteurs de l'agroalimentaire.

Vision

Être une organisation axée sur les résultats et fonctionnant dans le meilleur intérêt des intervenants de l'industrie, du marché et du gouvernement par son rôle de chef de file, son engagement à l'excellence et sa capacité à stimuler la réflexion novatrice.

Mandat

- Conseiller le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada sur des questions touchant la création et le fonctionnement des offices nationaux en vue de maintenir et de promouvoir l'efficacité et la compétitivité du secteur agricole.
- Examiner les activités des offices nationaux afin de s'assurer qu'elles sont conformes aux objectifs énoncés aux articles 21 et 41 de la *Loi sur les offices des produits agricoles*.
- Travailler de concert avec les offices nationaux à améliorer l'efficacité de la commercialisation des produits agricoles offerts sur les marchés interprovincial et d'exportation. Travailler avec les offices de promotion et de recherche à promouvoir des méthodes de commercialisation pour le marché d'importation et à stimuler les activités de promotion et de recherche touchant les produits agricoles.
- Consulter régulièrement les gouvernements de toutes les provinces ayant un intérêt dans la création ou l'exercice des pouvoirs des offices nationaux, dans le cadre de la *Loi sur les offices des produits agricoles*.

Priorités stratégiques

- Surveiller les activités des offices nationaux de gestion de l'offre et de prélèvements.
- Améliorer l'efficacité de la commercialisation des produits agricoles.
- Communiquer l'information et les connaissances concernant la gestion de l'offre.
- Faciliter la résolution des différends.
- Rechercher les occasions de créer de nouveaux offices de promotion et de recherche.
- Assurer une gestion efficace, transparente et responsable.